

## Plus du tiers des Bourguignons en emploi partiront à la retraite d'ici 2020

En Bourgogne, un quart des actifs en emploi est âgé de 50 à 64 ans. La Bourgogne fait ainsi partie des régions où la population active est une des plus âgées. À l'horizon 2020, 227 000 Bourguignons devraient partir à la retraite, ce qui représente plus du tiers des emplois actuels.

La sphère publique est la plus concernée, avec des départs massifs d'agents de la fonction publique, d'agents d'entretien, d'enseignants, dans l'administration, l'éducation ou encore la « santé-action sociale ». Les départs à la retraite seront aussi élevés dans l'agriculture et quelques secteurs industriels comme la « métallurgie-travail des métaux ».

Selon les besoins de recrutement spécifiques à chaque secteur, ces cessations d'activités seront compensées par des embauches.

**E**n 2006, 317 000 personnes âgées de 50 à 64 ans (appelées seniors par la suite) vivent en Bourgogne. Elles représentent 31 % de la population de la région en âge de travailler. C'est un peu plus que pour l'ensemble de la province (29 %), la Bourgogne se situant parmi les trois régions métropolitaines ayant la plus forte part de seniors.

Parmi ces seniors, un peu plus de la moitié (51,5 %) travaillent. Ils représentent 25 % de l'ensemble des actifs ayant un emploi. Le taux d'emploi des seniors diminue nettement entre

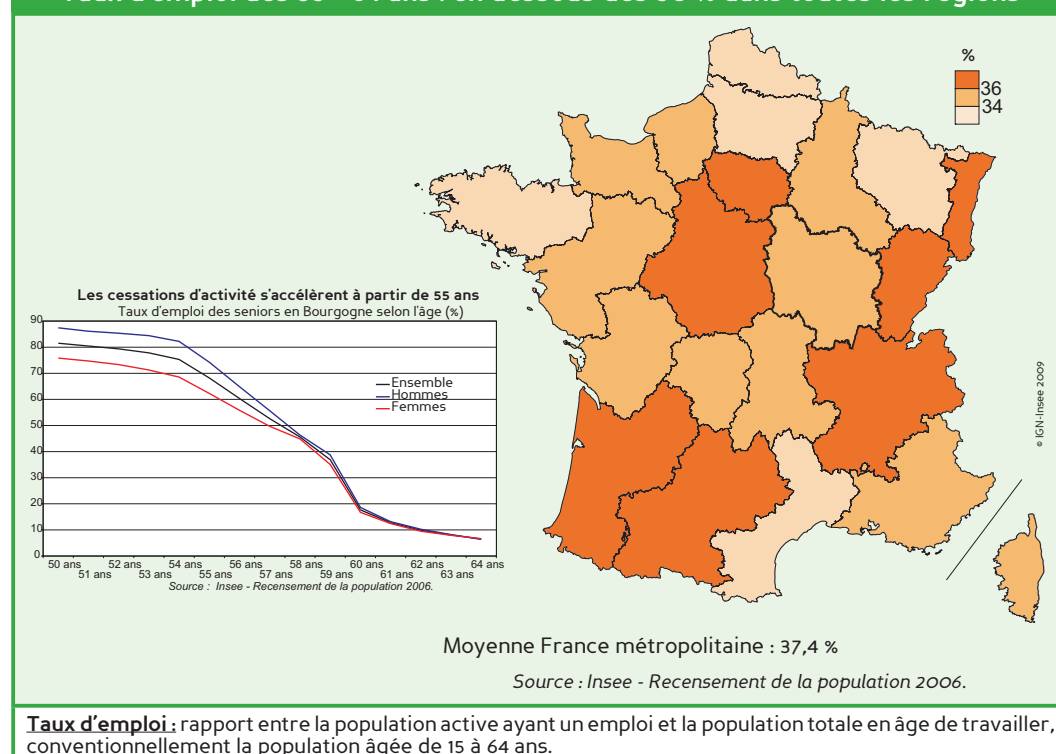
55 ans et 60 ans, du fait des préretraites et retraites. Le taux d'emploi des hommes est sensiblement supérieur à celui des femmes jusque 59 ans, puis du même niveau (inférieur à 20 %).

Seulement 36 % des 55-64 ans travaillent. Comme toutes les autres régions françaises, la Bourgogne n'atteindra pas en 2010 la cible des 50 % en termes de taux d'emploi des plus de 55 ans, cible préconisée en mars 2000 au Conseil Européen de Lisbonne.



N°156 - Février 2010

### Taux d'emploi des 55 - 64 ans : en dessous des 50 % dans toutes les régions



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

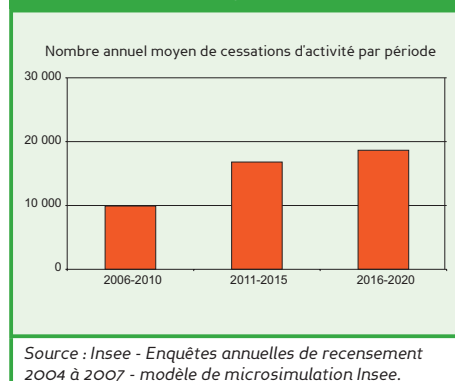
Direction régionale  
du travail, de l'emploi  
et de la formation  
professionnelle  
de Bourgogne

## 227 000 départs à l'horizon 2020

Entre 2006 et 2020, 227 000 personnes devraient cesser leur activité professionnelle en Bourgogne, soit 15 000 départs en moyenne par an. Les départs s'accroîtraient au fil des années puisqu'on compterait 10 000 départs par an entre 2006 et 2010, puis 17 à 18 000 départs annuels entre 2010 et 2020. D'ici 2020, non seulement les 160 000 seniors en emploi vont partir en retraite mais aussi une part des quadragénaires d'aujourd'hui (189 000 en emploi en 2005).

Le taux de retrait, rapport entre les départs prévus de 2006 à 2020 et le nombre d'actifs en 2005, s'élève à 35 % en Bourgogne. Il est supérieur à la moyenne nationale (32 %), la population active régionale étant plus âgée. Les départs à la retraite seront également fréquents dans d'autres régions « âgées » comme le

### Accélération des départs à la retraite après 2010



Limousin, Poitou-Charentes ou l'Auvergne. À l'inverse, le taux de retrait est inférieur à 20 % en Île-de-France, une région jeune.

Taux de retrait et part des seniors parmi les actifs sont très liés mais d'autres facteurs interviennent notamment comme l'importance de la génération des quadragénaires, futurs retraités. Nombreux en Bretagne ou en Lorraine, ils tirent vers le haut le taux de retrait de ces régions. À l'inverse, le faible taux d'emploi des seniors limite le taux de retrait dans les régions du sud de la France.

## Public : des départs à la retraite massifs

Tous les secteurs d'activité sont concernés par les départs à la retraite d'ici 2020. Selon la pyramide des âges

### Santé-action sociale, administration et commerce affichent les plus grands nombres de cessations d'activité

| Secteurs                             | Emploi en 2005 (1) | Nombre de retraits d'ici 2020 (2) | Taux de retrait (%) (2)/(1) |
|--------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| Santé, action sociale                | 91 780             | 32 220                            | 35,1                        |
| Administration                       | 69 670             | 28 620                            | 41,1                        |
| Commerce                             | 88 320             | 24 530                            | 27,8                        |
| Industries des biens intermédiaires  | 56 140             | 22 060                            | 39,3                        |
| Services aux entreprises             | 61 490             | 18 860                            | 30,7                        |
| Éducation                            | 47 300             | 17 320                            | 36,6                        |
| Agriculture, sylviculture, pêche     | 38 670             | 15 120                            | 39,1                        |
| Construction                         | 43 880             | 13 460                            | 30,7                        |
| Services aux particuliers            | 43 730             | 12 220                            | 27,9                        |
| Transports                           | 27 720             | 10 540                            | 38,0                        |
| Industries des biens d'équipement    | 21 310             | 8 060                             | 37,8                        |
| Industrie des biens de consommation  | 16 760             | 6 070                             | 36,2                        |
| Activités financières                | 13 740             | 5 930                             | 43,2                        |
| Industries agricoles et alimentaires | 19 220             | 5 360                             | 27,9                        |
| Activités immobilières               | 6 250              | 2 510                             | 40,2                        |
| Industrie automobile                 | 6 010              | 2 050                             | 34,1                        |
| Énergie                              | 4 230              | 1 940                             | 45,9                        |
| <b>Total</b>                         | <b>656 220</b>     | <b>226 870</b>                    | <b>34,6</b>                 |

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007 - Modèle de microsimulation Insee.

actuelle des actifs, ces départs seront plus ou moins importants.

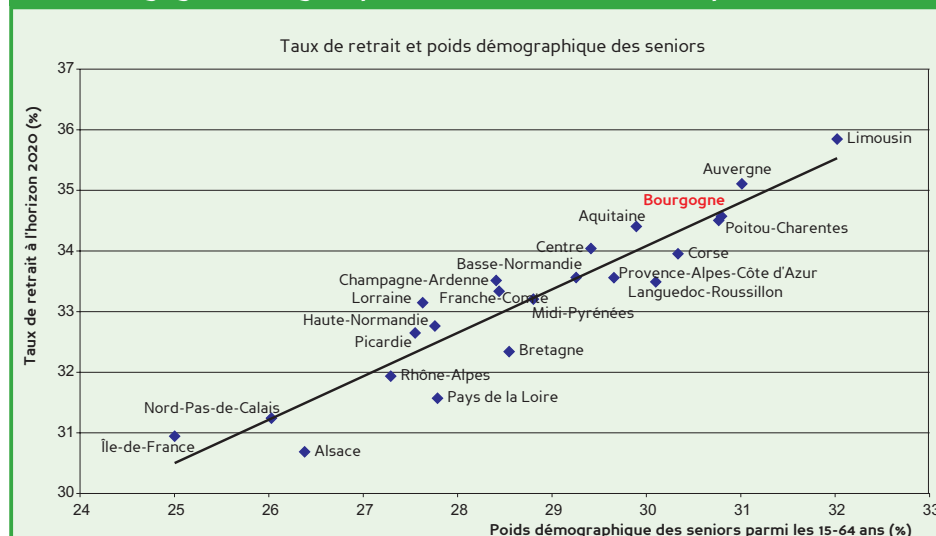
La sphère publique est en tête par l'ampleur des retraits.

Dans l'administration bourguignonne, 41 % des 70 000 agents devraient partir d'ici 2020, dont la moitié des employés de catégorie B et des cadres. Les fins de carrière seraient nombreuses aussi pour les employés de catégorie C (9 600) et les agents d'entretien. Ces départs massifs sont liés à l'ampleur des recrutements réalisés dans les années 70, visible sur la

pyramide des âges, et aux régimes de retraite en vigueur.

Côté éducation, 37 % des actifs seront concernés soit 17 300 personnes, dont 11 500 enseignants. Dans le secteur « santé-action sociale », 32 200 départs sont prévus soit 35 % des effectifs actuels. Pour d'autres secteurs de la sphère publique, comme les postes et télécommunications et la production et distribution d'eau, gaz et électricité, les taux de départ sont très élevés (respectivement 53 et 47 %).

### La Bourgogne, 3<sup>e</sup> région pour le taux de retrait et la part de seniors



## Des départs massifs chez les agents d'entretien, les enseignants et les agriculteurs

| Familles professionnelles                        | Emploi en 2005 (1) | Nombre de retraits d'ici 2020 (2) | Taux de retrait (%) (2)/(1) |
|--------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| Agents d'entretien                               | 33 740             | 12 520                            | 37,1                        |
| Enseignants                                      | 28 830             | 11 550                            | 40,1                        |
| Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons | 24 490             | 10 580                            | 43,2                        |
| Employés de la fonction publique (catégorie C)   | 22 620             | 9 620                             | 42,5                        |
| Conducteurs de véhicules                         | 21 600             | 8 160                             | 37,8                        |
| Employés de la fonction publique (catégorie B)   | 11 300             | 5 640                             | 49,9                        |
| Maîtrise et intermédiaires du commerce           | 14 360             | 5 440                             | 37,9                        |
| Ouvriers qualifiés du bâtiment, second oeuvre    | 14 570             | 5 050                             | 34,7                        |
| Aides à domicile et aides ménagères              | 11 350             | 4 710                             | 41,5                        |
| Ouvriers non qualifiés des industries de process | 14 460             | 4 520                             | 31,3                        |
| Secrétaires                                      | 13 380             | 4 430                             | 33,1                        |
| Vendeurs                                         | 21 650             | 4 410                             | 20,4                        |
| Assistants maternels                             | 10 560             | 4 410                             | 41,8                        |
| Maraîchers, jardiniers, viticulteurs             | 13 660             | 4 150                             | 30,4                        |
| Infirmiers, sages-femmes                         | 12 860             | 4 150                             | 32,3                        |
| Cadres de la fonction publique                   | 8 570              | 4 120                             | 48,1                        |
| Aides-soignants                                  | 13 860             | 4 030                             | 29,1                        |

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007 - Modèle de microsimulation Insee.

## Le secteur privé est affecté lui aussi

Le secteur agricole est relativement âgé : près de la moitié des actifs en emploi ont 45 ans ou plus. D'ici 2020, 15 000 personnes devraient cesser leur activité soit un taux de retrait de 39 %, qui s'élève à 43 % pour les agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs et bûcherons.

Dans l'industrie, les départs sont nombreux dans les composants électriques et électroniques, la métallurgie et transformation des métaux, les équipements mécaniques, les équipements du foyer, le textile.

Près de la moitié des techniciens et agents de maîtrise en mécanique ou en maintenance et des ouvriers qualifiés de l'électricité, l'électronique, la mécanique,

la maintenance, le formage ou l'enlèvement du métal devraient ainsi partir à la retraite, soit 16 000 départs.

Dans le transport, plus de 10 000 actifs devraient cesser leur activité, soit un taux de retrait de 38 %, là aussi supérieur à la moyenne régionale. Le poids des quadragénaires jouera un rôle prépondérant dans les départs à la retraite de ce secteur à l'horizon 2020.

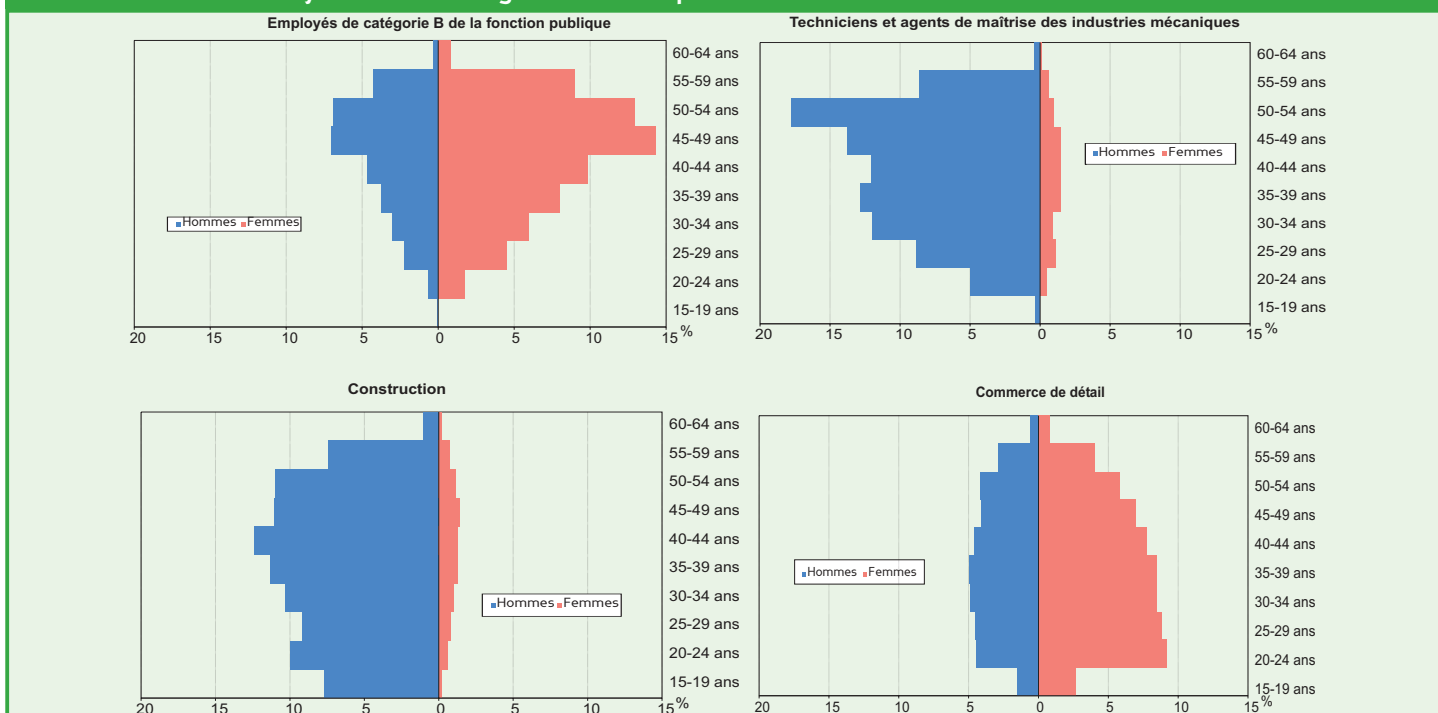
## Construction et tertiaire moins concernés

Pour la construction, le taux de retrait est inférieur à la moyenne, les seniors et les quadragénaires s'équilibrant avec les générations plus jeunes. Néanmoins, 40 % des ouvriers qualifiés des travaux publics et des techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics cesseraient leur activité d'ici 2020 (soit 4 000 départs).

Dans les services, plusieurs secteurs ont recruté ces dernières années. Leurs actifs sont plus jeunes et les départs à la retraite moins forts que dans l'administration ou l'industrie.

C'est le cas des services opérationnels (qui incluent le travail temporaire), le secteur de conseil et assistance aux entreprises et les cafés, hôtels et restaurants, où les taux de retrait sont en dessous de la moyenne. C'est le contraire dans les acti-

## Pyramides des âges en 2006 : profil selon les secteurs et les métiers



Source : Insee - Recensement de la population 2006 et enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007.

vités financières et immobilières, où le taux de retrait dépasse les 40 %. Il s'élève même à 47 % pour les cadres, techniciens et employés des banques et des assurances.

Les départs seront aussi très importants dans les métiers d'aides à domicile et ménagères, d'assistants maternels et d'employés de maison ; ils concerneraient respectivement 41, 41 et 51 % des actifs, soit au total près de 12 000 départs.

Le commerce fait également partie des secteurs où le taux de retrait est inférieur à la moyenne régionale : 28 %, ce qui correspond tout de même à 24 500 personnes qui prendront leur retraite d'ici 2020. Ce secteur a beaucoup recruté ces dernières années et ses effectifs sont relativement jeunes, notamment dans le commerce de détail ou les métiers de vendeurs, caissiers et employés de libre service.

## Des recrutements difficiles à prévoir

Tous ces départs se traduiront-ils par des recrutements ? Difficiles à mesurer, les recrutements à venir dépendent à la fois des départs à la retraite mais aussi des besoins en emplois du secteur, impossibles à prévoir. Quelques données d'évolutions récentes de

l'emploi peuvent cependant être soulignées. Lorsqu'ils concernent des secteurs ou des métiers en croissance, les départs auront probablement besoin d'être tout ou partie compensés par des recrutements. C'est le cas du secteur « santé - action sociale », qui a créé 21 000 emplois salariés ces 15 dernières années et où 32 000 départs sont attendus dans les 15 ans à venir.

C'est le cas aussi des emplois d'aides à domicile et ménagères, d'assistants maternels ou d'employés de maison. Le vieillissement de la population, les nouveaux modes de vie continueront à générer des besoins pour ces emplois.

À l'inverse, dans l'agriculture, tous les départs à la retraite ne seront probablement pas compensés par des recrutements. Ce secteur a perdu en 15 ans l'équivalent des départs à la retraite des 15 prochaines années, soit environ 15 000 emplois.

Pour l'industrie textile aussi, les 1 000 départs prévus correspondent au rythme de baisse d'effectifs salariés de ce secteur au cours des quinze dernières années.

■ Mélanie Bouriez

### Comment estimer le nombre de cessations d'activité d'ici 2020 ?

L'estimation du nombre de retraits définitifs du marché du travail utilise un modèle de microsimulation. À partir de la photographie des actifs en emploi en 2005, on détermine pour chacun d'eux la probabilité de quitter définitivement le marché du travail l'année suivante. Cette probabilité dépend de l'âge, du sexe, du régime de retraite, de la catégorie socioprofessionnelle, du diplôme de l'individu.

#### La méthode comporte plusieurs limites :

- elle utilise les taux de retrait des enquêtes Emploi annuelles de 1993 à 2002 et ne tient donc pas compte des réformes intervenues depuis 2003 sur les retraites ;
- elle maintient les actifs de moins de 50 ans dans l'emploi et fait sortir du marché du travail les actifs encore en emploi à 65 ans ;
- elle suppose que, pour cause de fin de carrière, les actifs en emploi en 2005 restent dans leur région de travail jusqu'au moment du retrait définitif ;
- elle suppose également une stabilité des actifs dans leur métier et leur secteur d'activité.

En aucun cas cette méthode ne permet de déterminer les besoins futurs en main-d'œuvre par métier ou secteur. En effet, ces besoins dépendent d'autres facteurs comme l'évolution de l'emploi, les mutations structurelles de l'économie, l'ampleur des recrutements, l'effet de mesures incitatives sur l'emploi des seniors.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- **Départs du marché du travail dans les régions à l'horizon 2020 : le papy-boom n'explique pas tout** - Insee Première n°1255 - Septembre 2009.

- **Les salaires des seniors du privé - France, portrait social** - Insee références - Édition 2009.

Ces publications sont consultables sur le site internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Insee - Bourgogne  
 2, rue Hoche - BP 83509  
 21035 Dijon Cedex  
 Tél : 03 80 40 67 67  
 Fax : 03 80 40 68 00  
 Service Insee Contact :  
 0 825 889 452

Directeur de la publication :  
 Jean-Louis Coster

Chef du Service Études et Diffusion :  
 Robert Morel-Chevillet

Rédactrice en chef :  
 Christine Charton

Maquette PAO :  
 Claude Gauffroy

Cartographie :  
 Christophe Clémence

Impression :  
 Darantière Quetigny

Dépôt légal :  
 à parution  
 ISSN 1246-483 X  
 © Insee 2010